



Juillet 2017 - N°87

Mairie:

mardi, jeudi, samedi de 9h00 à 12h00

tel: 04-75-66-24-84

mairie-stmic-chab@orange.fr

Camping:

tel: 06-38-89-10-13

04-75-66-25-13

Bibliothèque:

jeudi de 16h30 à 18h00

samedi de 10h00 à 12h00

biblianous@gmail.com

Agence postale:

lundi de 9h30 à 11h30

mardi, mercredi, jeudi, vendredi

de 9h00 à 12h00

Fermé le samedi

tel : 04-75-30-77-06

Déchetterie:

St Sauveur:

mardi, mer, jeudi de 13h30 à 17h00

samedi de 9h00 à 12h00

(du 1/06 au 30/09 de 9h00 à 15h00)

Vernoux:

du lundi au samedi de 8h00 à 12h00

Ce milieu d'année 2017 marque la moitié du mandat que vous nous avez confié, déjà trois ans que nous œuvrons avec l'équipe municipale qui m'entoure. Un petit bilan s'impose alors...

Nous avons engagé de multiples travaux concernant les bâtiments communaux : travaux de rénovation de l'école qui en avait besoin, rafraichissement et relooking de l'intérieur de la mairie, déplacement et aménagement d'un nouveau local pour l'agence postale. Concernant la voirie, le curage des fossés est désormais effectué annuellement et les chemins ruraux repris progressivement. La route de Roves a été refaite et des travaux de gestion de l'eau pluviale ont été effectués à Issantouans suite aux intempéries de 2014. Ceci m'amène à vous parler des travaux d'adduction d'eau sur les quartiers des Issarts, de la Ville et des Allarys, travaux menés conjointement avec le SIVOM, permettant ainsi à tous les hameaux de la commune d'être désormais raccordés au réseau d'eau potable.

Il y a aussi des actions moins visibles avec, pêle-mêle, la gestion de la salle communale, l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 6h du matin, le soutien aux associations, le maintien du CCAS et de son accompagnement social. Nous essayons également d'être efficace sur la communication, avec la publication de la lettre municipale deux fois par an et la création des sites internet de la commune et du camping.

Je n'oublie pas bien sûr notre engagement de travailler en lien avec la population sur la base d'une démocratie participative. Et s'il y a bien un chantier difficile à mener, c'est sans doute celui-là ! Les réunions sont parfois difficiles à gérer, les esprits s'échauffent, les paroles fusent, mais c'est ainsi que nous mettons en place nos actions, avec et pour nos habitants. Dès le début du mandat, suite à des réunions publiques et des actions collectives, l'abribus de la place a été supprimé, des noms ont été attribués aux rues du village, le pont de Vanilles, en partenariat avec le FJEP, a été rénové. Les parents d'élèves participent aux décisions concernant la vie scolaire, une commission travaille sur le projet d'aménagement du village, et l'avenir du camping se prépare avec les bénévoles de l'association « Ca brille en Nous ».

Je terminerai par un autre « gros chantier », parfois peu lisible auprès des habitants, mais qui tient une grande place dans la gestion de la commune et dans l'emploi du temps des élus: la CAPCA. Sa mise en place a été laborieuse et la fusion avec la Communauté de Communes du pays de Vernoux a un peu compliqué le travail, mais elle est désormais en ordre de marche et prend de plus en plus le pas sur les communes qui la composent.

Toutes ces actions sont le fruit d'un travail d'équipe où chacun prend à cœur son engagement. Nous sommes également conscients qu'il reste beaucoup à faire, et nous continuons à nous y employer comme vous pourrez le constater dans les pages qui suivent.

Je vous souhaite une bonne lecture et un très bel été ensoleillé!

Le Maire,
Estelle Alonzo

Dans ce numéro:

- * CAPCA: transports scolaires, maison de Services au Public de Vernoux
- * Actualités: nouvelles démarches pour la carte d'identité
- * Budget communal 2017
- * Les travaux de la commission aménagement du village
- * Des changements dans la vie scolaire
- * Les actualités du camping

Du nouveau pour les transports scolaires

Depuis le 1er janvier 2017, ce n'est plus le département mais la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche qui assure en direct la gestion des transports scolaires sur l'ensemble des 42 communes de son territoire. C'est désormais à elle qu'il convient de s'adresser pour inscrire votre enfant au transport scolaire s'il est scolarisé dans un établissement scolaire également situé sur le territoire.



Qui est concerné ?

Tous les élèves de plus de cinq ans :

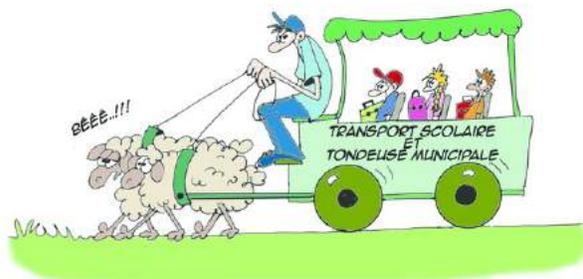
- internes ou demi-pensionnaires,
- résidant à plus de 3 km de l'établissement scolaire défini par la carte scolaire ou le plus proche du domicile en fonction de l'option choisie.

Les élèves qui ne répondent pas à ces critères (régime général) peuvent, sous condition et avec un surcoût, bénéficier d'une carte de transports scolaires. Le règlement sera bientôt disponible.

Comment ça marche?

Pour toute inscription, nouvelle demande ou changement de situation, il est possible de procéder en réglant la participation familiale par carte bancaire ou en téléchargeant le formulaire « Demande d'inscription » (ou le réclamer auprès de l'établissement scolaire).

- Lors de l'inscription en ligne, vous devez systématiquement créer un nouveau mot de passe, y compris lorsqu'il s'agit d'un renouvellement.
- Pour des raisons techniques, le paiement différé n'est pas disponible. Si vous souhaitez profiter de cette formule de paiement, vous devez, dans un premier temps, vous inscrire, puis, dans un deuxième temps, procéder au paiement immédiat à la date qui vous convient (pensez à conserver vos identifiants pour effectuer le paiement), au plus tard avant le 31 août 2017.



Maison
de services
au public

Un accompagnement pour toutes vos démarches près de chez vous

La maison de Services au Public vous accueille au 25 avenue Vincent d'Indy à Vernoux. C'est un guichet polyvalent chargé d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics.

Ce guichet est ouvert aux horaires suivants : lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, mardi de 8h30 à 12h30, mercredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h, jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Il vous aide dans toutes vos démarches administratives concernant :

- Famille : aides à vos démarches administratives sur www.caf.fr (Caisse d'Allocations Familiales) ; aide à la compréhension de courriers
- Social/Santé : aides à vos démarches administratives sur www.ameli.fr (Caisse Primaire d'assurance maladie) ; aide à la compréhension de courriers
- Retraite : aide à la constitution du dossier retraite
- Emploi : inscription, actualisation, aide au CV en ligne sur www.pole-emploi.fr
- Se déplacer : informations sur les lignes de bus
- Accès au droit : information sur les prestations et services selon votre situation
- Autre : aide à toutes démarches sur internet ; aide à la compréhension de courriers ; mise à disposition d'équipements bureautiques

Maison de services au public

Tél. : 09 67 80 73 29

Courriel : msap.vernoux@privas-centre-ardeche.fr

Adresse : 25, avenue Vincent d'Indy à Vernoux en Vivarais

Nouvelles démarches pour la carte d'identité.....



Depuis le 21 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont traitées selon les mêmes modalités que pour les demandes de passeports biométriques. Ainsi, seules les mairies équipées du dispositif numérique de recueil des données peuvent désormais instruire les demandes et les renouvellements de cartes d'identité.

Pour faire sa carte identité, la marche à suivre consistait jusqu'à maintenant à se rendre à la mairie de son lieu de résidence pourvu des pièces et justificatifs requis. Depuis mars le plan "nouvelles préfectures" a modifié la procédure.

Elle n'est plus territoriale, mais de fait réservée aux mairies qui disposent de l'équipement adéquat pour la mettre en œuvre, y compris donc, hors de son département. Comme les passeports, la carte nationale

d'identité (CNI) exige de pouvoir relever les empreintes digitales des administrés et de les associer à leurs dossiers. Il est donc désormais possible de réaliser sa démarche partout en France.

En Ardèche, seules 18 communes sont équipées d'une borne adéquate, aussi appelée "dispositif numérique de recueil". C'est le cas entre autres à Lamastre, Alboussière, Guilherand-Granges, la Voulte-sur-Rhône, le Cheylard ou Privas.

Pour accélérer la procédure, il est possible pour le demandeur de préremplir en ligne un formulaire digitalisé en allant sur le site: <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>. Il faut ensuite se rendre au guichet de la mairie équipée de la borne. C'est également dans la mairie où la demande a été déposée que la carte d'identité sera à retirer.

Bon à savoir

Les cartes nationales d'identité délivrées depuis le 1er janvier 2004 disposent automatiquement d'une validité supplémentaire de 5 ans, sans démarche particulière à effectuer. Cependant, si vous possédez un de ces titres et souhaitez vous rendre à l'étranger, il est conseillé de réaliser une demande en vue d'obtenir une nouvelle carte d'identité. En effet, certains pays ne reconnaissent pas cet allongement de validité et peuvent ainsi refuser votre entrée sur leur territoire.



CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Mouiller son corps et se ventiler



Manger en quantité suffisante



Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour



Ne pas boire d'alcool



Donner et prendre des nouvelles de ses proches



Éviter les efforts physiques

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15
Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr






CANICULE, FORTES CHALEURS
QUELS SONT LES SIGNAUX D'ALERTE ?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C

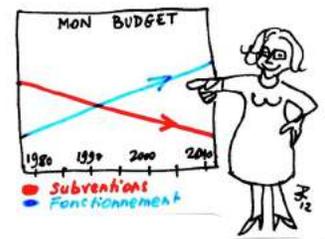


Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Le budget 2017



Approuvé par le conseil Municipal lors de la séance du 4 avril dernier, le budget primitif 2017 se définit autour de 3 axes principaux d'investissement : le camping, la voirie et l'aménagement du centre bourg.

La possibilité d'un plan d'investissement grâce à la vente des bâtiments communaux

La vente de la maison de la Poste et de l'ancienne école de Boucharnoux nous permet d'envisager l'avenir un peu plus sereinement et de pouvoir envisager quelques investissements sur la commune. Nous avons fait le choix de travailler sur 3 projets principaux jusqu'à la fin du mandat:

- **le camping** : quelle que soit dans l'avenir la formule de gestion, il incombe à la municipalité de financer certains investissements, tels que des mises aux normes, l'assainissement ou encore les travaux concernant la piscine.

Montant prévu au budget 2017 : 23 000 €

- **la voirie** : nos routes sont un gouffre financier ! Pour information, 1 m² de bi-couche (formule habituellement utilisée sur nos routes communales) coûte 5 € HT. L'enrobé, quand à lui, coûte 3 fois plus cher, soit 15 € le m² HT. Reboucher annuellement les trous ne suffit plus sur certaines routes ; nous prévoyons donc un « gros » chantier par an sur les 3 années à venir en plus de l'entretien et des réparations habituelles. Ainsi, cette année, la reconstruction de chaussée portera sur la route de Viazac, entre le carrefour des Buffes et la station d'épuration. Les habituels « emplois » (rebouchages des trous) seront effectués au mois d'août.

Montant prévu au budget 2017 : 36 000 €

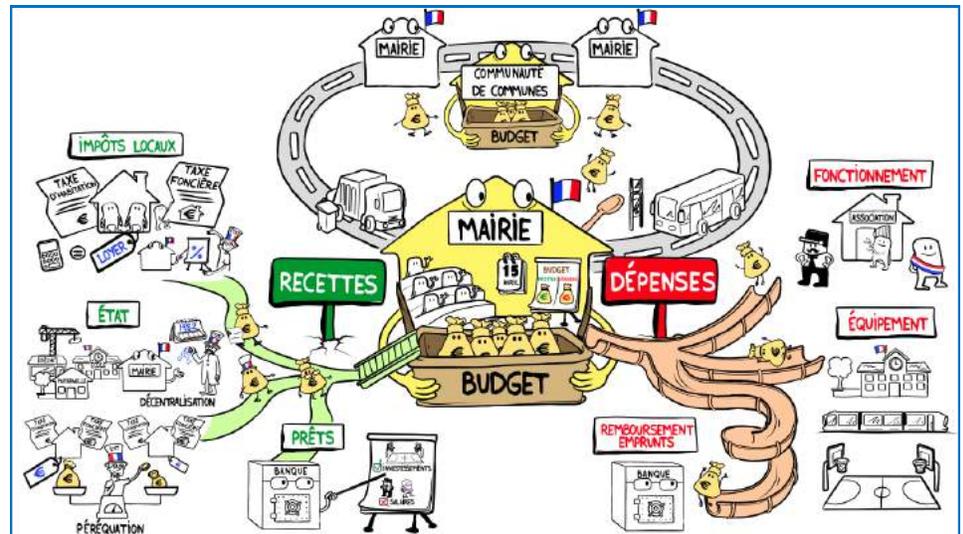
- **le village** : suite à la création d'une commission aménagement en début d'année, nous prévoyons de travailler sur l'aménagement du centre-bourg (voir article p 7). Un budget d'investissement sera donc consacré aux aménagements et d'embellissement de notre village, ainsi qu'à la convention passée avec le CAUE.

Montant prévu au budget 2017 : 23 000 €

- **Autre point inscrit au budget primitif** : l'électricité et éclairage public. Ainsi ont été budgétés l'installation d'un coffret électrique et le remplacement des ballons fluorescents des lampadaires communaux.

Montant prévu au budget 2017 : 13 000 €

- **Quelques investissements nécessaires** : achat d'un ordinateur pour la secrétaire de mairie, réparation du toit de l'église, achat d'un camion en remplacement de l'ancien, participation au centre de secours de Saint Sauveur, travaux de mise en conformité pour l'accueil de personnes handicapées, travaux d'installation de la nouvelle agence postale, divers travaux en régie, etc... sont autant d'investissements variés déjà réalisés ou prévus pour cette année.



Participation financière à la construction du centre de secours de Saint sauveur

Il aura fallu 3 ans aux deux municipalités pour trouver un accord financier !

En effet, une erreur est survenue sur le calcul de la participation de Saint Michel à la construction de la caserne, le SDIS ayant basé celle-ci sur la totalité du nombre d'habitants de la commune. Or Saint Michel est desservi par 3 casernes : Chalencon, Vernoux et Saint Sauveur.

Après négociation, notre participation a été diminuée de moitié, passant ainsi d'environ 14 000 € à 7 000 €, cette somme étant imputée sur le budget 2017.

Pour les habitants, quel que soit le centre de secours, le numéro reste le 18.



Il est à noter qu'il n'y aura pas d'augmentation de la fiscalité pour cette année.

Résultats des élections sur la commune.....

Elections présidentielles :

1er tour :

257 exprimés
4 blancs
1 nul

Dupont Aignan	Le Pen	Macron	Hamon	Arthaud	Poutou	Cheminade	Lassalle	Mélenchon	Asselineau	Fillon
5	19	57	28	2	5	0	5	110	1	25

2ème tour :

180 exprimés
35 blancs
10 nuls

Le Pen	Macron
35	145

Elections législatives :

1er tour :

160 exprimés
1 blanc
2 nuls

Gaillard Sanchez	Vander Donckt	Jacquart	Keller	Dupont	De Longevialle	Abbas	Calon	Grangis	Arsac	Bas	Porquet	Barnier	Saulignac
40	1	17	18	30	0	0	1	0	10	4	9	0	30

2ème tour :

115 exprimés
13 blancs
1 nuls

Dupont	Saulignac
38	77

Arrivée d'une nouvelle secrétaire de mairie

Après 4 ans de services à la mairie de Saint Michel, Myriam BAY nous quitte pour continuer son parcours professionnel à Saint Sauveur. C'est une habitante de Saint Jean Chambre, Béatrice ANTHONION, qui va lui succéder et qui se partagera, comme Myriam, entre les mairies de saint Michel et de Saint Maurice. Béatrice a précédemment travaillé à la CAPCA et à la Communauté de Communes du Pays de Vernoux, ainsi qu'au SIVOM.

Nous souhaitons une bonne continuation à Myriam et la bienvenue à Béatrice.

Michel BRUN ayant été en congés maladie suite à une opération les mois de mars, avril et mai, ce sont des membres de l'équipe municipale qui l'ont remplacé toute la durée de son arrêt.



Un petit mot pour les personnes qui, d'eux-mêmes et tout naturellement, participent à l'entretien de notre cadre de vie. A ceux qui passent la débroussailleuse dans le village, qui coupent un arbre tombé, qui dégagent un fossé, qui donnent un coup de main à notre employé communal, ...

Un grand merci à ces travailleurs qui œuvrent en toute discrétion mais qui nous facilitent la vie !



L'actualité pêle-mêle de Saint Michel

Installation d'un coffret électrique pour les manifestations

Afin de répondre au besoin en électricité lors des différentes manifestations sur la commune, un coffret électrique comprenant 4 prises de 220V et 2 prises de 380V a été installée sur le mur nord de la mairie. Par ailleurs, ce coffret permettra de ne plus se raccorder directement à la salle communale dont les branchements ne sont pas adaptés pour supporter plusieurs équipements électriques.



Mis gratuitement à disposition aux associations de la commune, elles devront préalablement faire une demande en mairie.

Cette installation a été cofinancée par la municipalité et le FJEP.



Festival Cabrioles

Encore une belle édition : une météo plus que favorable, 1230 spectateurs, une soixantaine de bénévoles, des spectacles et animations de qualité et, cette année, un partenariat avec la salle Louis Nodon de Vernoux pour l'ouverture du Festival le vendredi avec des ateliers cirque l'après midi et le spectacle « Cordes nuptiales » de la Cie Circo Pitanga. Une amorce de décentralisation sur le territoire que nous souhaitons élargir l'année prochaine grâce au soutien de la CAPCA.

Cette année, nous équilibrons notre budget malgré une baisse de subventions. Nous avons été particulièrement soutenu par les communes de St Michel et St Maurice et par nos fidèles sponsors locaux.

Enfin le Festival ne serait pas ce qu'il est sans l'efficacité, la chaleur et l'accueil des bénévoles. Un grand merci également aux habitants de St Michel qui acceptent avec bienveillance l'arrivée massive de nos jeunes spectateurs sur la place...

L'équipe de Passe Muraille

Randonnée de la Chabriole

Malgré une météo incertaine, 500 marcheurs motivés ont pris le départ dimanche 4 juin pour la 14ème édition de la randonnée « les sentiers de la Chabriole ». Cette année, les trois parcours (9, 17 et 21 kms) étaient orientés sur la vallée de l'Eyrieux et la traversée de Saint Sauveur.



Réparation du toit de l'église

Une partie du toit de l'église a été rénové afin de colmater quelques fuites et écoulements d'eaux pluviales, notamment dans la maison de la cure, mi-toyenne de l'église, habitée par la famille Piolet.



Cimetières

Tous travaux ou aménagements effectués sur les sépultures des trois cimetières (temple, église, nouveau cimetière) doivent impérativement faire l'objet d'une demande préalable en mairie.

Aménagement du centre du village : une première réunion publique et deux chantiers participatifs

La commune de Saint Michel a signé une convention de partenariat avec le CAUE de l'Ardèche d'une durée d'un an afin de construire un véritable projet d'aménagement du centre bourg.

Mardi 16 mai, une première réunion publique organisée par la municipalité et le CAUE a réuni une trentaine d'habitants. Ainsi ont été présentés les objectifs du projet d'aménagement du village et les méthodes potentielles.

Pour rappel, le projet consiste à aménager, embellir, protéger l'espace piéton, en prenant en compte les réseaux divers, à partir des abords du camping jusqu'à la mairie (et éventuellement le terrain communal situé en face des HLM), en travaillant avec les habitants volontaires.

Dans un premier temps le CAUE a présenté plusieurs réalisations créées dans différentes communes ardéchoises. puis a énoncé les différents cadres possibles pour le projet concernant Saint Michel : prendre un maître d'œuvre chargé de la réalisation du projet, travail en partenariat avec un collectif d'architectes et des professionnels artisans, ou réaliser le projet en autogestion.

Un groupe de travail constituant la commission aménagement du village a également été créé. Si vous n'étiez pas présent à la réunion et souhaitez rejoindre ce groupe, faites vous connaître dès que possible auprès de Anne, élue référente de la commission.

Un petit coup de neuf pour la place du village



Samedi 13 mai, la commission s'est réunie pour une première action concrète afin de rénover le sol de la place. Après avoir enlevé l'ancien revêtement et curé le sol, une première équipe a étalé puis damé le sable (offert par les Goudronneurs Ardéchois). Pendant ce temps, une deuxième équipe s'est chargée du fleurissement du village et de ses abords en plantant diverses variétés persistantes, ne nécessitant qu'un faible arrosage.



Il n'y a pas d'âge pour le bénévolat !

Suite à la réunion, pour lancer une dynamique de groupe, le CAUE et la municipalité ont proposé une action test et éphémère ayant pour thème : la sécurité des piétons dans le village.

Après consultation des habitants par la mise en place d'une boîte à idées dans le hall de la mairie, une première rencontre, rassemblant une quinzaine de bénévoles, a eu lieu le 14 juin afin de définir l'action à réaliser.

Samedi 24 juin au matin, un groupe motivé et imagitatif, accompagné de Sabine, architecte au CAUE, s'est retrouvé afin de mettre en place ce projet. L'objectif étant le ralentissement des véhicules. Des rondins surmontés de silhouettes d'oiseaux de



notre région, ont été disposés de manière à accentuer la courbe de la place. Des places de stationnement ont également été délimitées en couleur, ainsi que des passages piétonniers. Enfin, aux deux entrées du village des panneaux précautionnant qu'« ici, on roule cool » accueillent les automobilistes.

Ces aménagements resteront en place tout l'été afin de se rendre compte des résultats potentiels. La boîte à idées reste en place dans le hall de la mairie afin de recueillir vos remarques à ce sujet.

Une fin d'année bien remplie

Le printemps a été riche pour nos enfants de l'école.

Un grand évènement tout d'abord dans la classe des petits : après avoir gardé en couveuse des œufs, les poussins ont montré le bout de leur bec le 10 avril sous les yeux ébahis des enfants ! Quelques semaines après l'odeur de poulailler était devenue irrespirable dans la classe et les parents déjà propriétaires de poules les ont adoptés. Quand à savoir s'il s'agissait d'une poule ou d'un coq...



Le 18 mai, l'école au complet est partie à Saint Clément découvrir l'école du vent. Après la visite du musée, les enfants ont participé à des ateliers pédagogiques sur les thèmes de l'air et du vent.

Dans le cadre des regroupements avec les écoles de Silhac, Saint Jean Chambre et Chalencon, le 29 mai tous les enfants se sont retrouvés lors d'une sortie faune flore sur la zone humide de Chalencon organisée par Rhône Eyrieux. L'occasion pour eux de découvrir les richesses naturelles

de notre territoire.

Courant mai et juin, le cycle natation a repris à la piscine de Vernoux. Ces sorties, cofinancées par la municipalité, le FJEP et l'Amicale Laïque, permettent à nos enfants d'apprendre à nager correctement. Cette possibilité reste une chance qui n'est pas systématique dans les écoles de nos communes rurales, faute d'un manque de moyens financiers, du manque de motivation de l'équipe enseignante ou de l'éloignement des piscines.

Enfin, le 29 juin, l'USEP a organisé une course d'orientation au camping de Saint Michel pour les maternelles et au bois du four à Vernoux pour les plus grands.



La fin de l'année s'est clôturée vendredi 30 juin par la fête de l'école. Après les spectacles préparés par les deux classes, l'atelier théâtre du FJEP a donné une représentation de leur pièce travaillée au cours de cette année. La soirée s'est terminée autour d'un apéritif dînatoire, sympathique moment de convivialité pour parents et enfants.

..... Rentrée 2017 : nouveaux rythmes, nouvelle équipe !

L'année scolaire a commencé avec 29 élèves pour deux classes (maternelle et primaire), il est prévu entre 22 et 25 élèves à la rentrée prochaine ; en effet, un gros contingent d'élèves du CM2 part en 6ème (7 élèves), sans renouvellement des générations prévu à ce jour. Aussi l'administration avait-elle annoncé une fermeture de classe dès cet hiver, suscitant beaucoup d'émoi chez les parents d'élèves et une forte mobilisation avec manifestation devant la préfecture.

Cependant cette fermeture de classe était assortie d'une « compensation » dans le cadre des classes expérimentales en écoles rurales ; il y aura bien une fermeture de poste (une classe en moins) mais la classe unique restante sera menée par deux enseignantes ! Une enseignante titulaire du poste et une autre en « soutien pédagogique ».

C'est Camille Fayard (notre enseignante de maternelle actuelle) qui sera titulaire du poste, chargée de l'école. Elle sera secondée par Caroline Alexandrowitsch, habitante de St Michel, également professeure d'école. Avec bien sûr, toujours le concours de Chantal Ambrus, notre fidèle aide-maternelle depuis de nombreuses années. Ce dispositif expérimental permettra toutes les souplesses possibles dans l'organisation de cette classe unique, qui comprendra seulement 7 enfants de maternelles (prévisions actuelles). Aussi, nos enseignantes volontaires auront toute latitude pour organiser au mieux ce co-enseignement et s'adapter aux besoins spécifiques de leur groupe d'élèves, fortement incitées à proposer une pédagogie innovante. Nous leur souhaitons une belle entente pour réussir leur courageuse entreprise.



Camille et Caroline, les deux enseignantes pour la rentrée 2017-2018

Rythmes scolaire : Retour à la semaine de 4 jours !

Suite aux annonces du gouvernement d'accorder plus de souplesse aux communes dans la mise en place des rythmes scolaires, de nombreuses communes alentours se sont jetés dans la brèche, proposant la sortie pure et simple de la semaine de 5 jours pour revenir au système antérieur, plus simple à gérer. Ça a été le cas à St Michel, à notre grande surprise : enseignants et parents demandant officiellement lors du conseil d'école du 26 juin le retour à la semaine de 4 jours.

Nous avons dû lancer un sondage par courriels (le peu de parents concernés nous le permet) pour vérifier qu'il s'agissait bien d'une demande de tous les parents. Le sondage a été très clair ; une grande majorité de parents à St Michel souhaite le retour à la semaine de 4 jours, sans activités périscolaires...

Comme il s'agit aussi d'une demande de la nouvelle équipe enseignante qui était présente lors du dernier conseil d'école, nous nous inclinons, bien que nous pensons, en tant qu'élus, que nous aurions pu nous donner plus de temps pour la réflexion.

Le Directeur des Services de l'Éducation Nationale ayant validé cette demande il n'y aura plus de TAP à la rentrée 2017 ; nous retrouverons les horaires de l'école : 9h-12h, 13h30-16h30 sur 4 jours : Lundi, mardi, jeudi et vendredi. Il n'y aura pas classe le mercredi.

Ces nouveaux horaires seront affichés sur le panneau d'information de l'école.

L'aventure des TAP prend fin... jusqu'à nouvel ordre ?



Prochaine rencontre bibliothèque :

Eric Tournet Sylla de Saint Pierre

Ce sera enrichissant, étonnant, passionnant.
Ce sera cet automne, dès la sortie de leur prochain ouvrage :



En attendant ...
« Les routes du miel » leur livre-reportage publié en 2015, hommage aux abeilles et aux humains du monde entier qui récoltent le miel dans des conditions souvent incroyables, est à la bibliothèque, ainsi que d'autres ouvrages sur le thème des abeilles, pour petits et grands. Venez les emprunter !

les causeries bouquins ont lieu tous les premiers vendredis de chaque mois, de 18 h à 20 h.
(Sauf vacances scolaires d'été)
Elles sont ouvertes à tous.
Tous les ouvrages que vous aimez y ont leur place : BD, polars, romans, essais ...
N'hésitez pas à venir y communiquer vos plaisirs de lecteurs-trices !

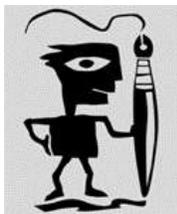
Si vous avez envie de rejoindre l'équipe des bénévoles de la bibliothèque, n'hésitez-pas ! Nous avons des bras grands ouverts.

Un atelier d'écriture a lieu à la bibliothèque

Vous qui aimez écrire ou qui avez envie de découvrir le plaisir d'écrire ...
Reprise en septembre

L'atelier est animé par Chantal Miel, animatrice d'ateliers d'écriture.
Participation gratuite

Pour s'inscrire et plus d'infos :
Chantal au 07 81 43 72 32



Permanences bibliothèque cet été

En juillet :
Les samedis de 10 h à 12h

En août :
Fermeture annuelle

Reprise des permanences en septembre
Les jeudis de 16h30 à 18h
Les samedis de 10h à midi

Contact : biblianous@gmail.com

Photographiez votre hameau !

Projet 2017



Archéologie et patrimoine

Nous savons que vous aimez votre patrimoine, alors n'hésitez plus à apporter votre aide à la réalisation de la thèse de doctorat d'archéologie d'Emilie Comes-Trinidad portant sur les habitats anciens du bassin-versant de l'Eyrieux !

- ▶ Photographiez sous toutes les coutures votre hameau
- ▶ Envoyez ensuite par email les photos et la localisation
- ▶ Sont également bienvenues les photographies d'éléments architecturaux, de fragments de poteries ainsi que les documents et photographies anciens
- ▶ Toutes les personnes nous ayant aidés seront remerciées dans la thèse!

Association ARIANE - Plus d'infos: arianearcheologie.wordpress.com
Contact E. Comes-Trinidad: emilie.comes@gmail.com et 07.79.49.56.48
Retrouvez nos articles dans la revue *Les Boutières en Histoire*



La saison estivale se prépare



La saison touristique arrivant à grands pas, l'équipe municipale a décidé de conserver la maîtrise et la gestion du camping pour cette saison 2017 tout en continuant la réflexion et le travail engagé sur un mode de gestion plus adapté à la situation actuelle. Deux personnes jeunes et motivées ont donc été embauchées pour assurer l'accueil des vacanciers : Pascal WATEL, habitant de Saint Maurice, a pris ses fonctions en contrat CUI de 6 mois dès le mois d'avril, et Aurélien HAGNERE, vivant sur la commune depuis plusieurs années, l'a rejoint début juin pour 3 mois. Ils ont entrepris un grand nettoyage, rangement et préparent activement la saison touristique.

La commune a signé en avril une convention de partenariat avec l'association « Ca brille en nous », d'une durée de 6 mois, lui confiant les missions d'animation ainsi que de promotion et de participation à l'activité touristique du camping. L'association accompagnera également la Commune dans l'élaboration et la mise en œuvre de la mission touristique du camping municipal : études du projet d'aménagement, rayonnement touristique, participation à la valorisation du cadre et des infrastructures.

Ainsi, l'enthousiasme de l'équipe de l'association ne faiblit pas. Les journées bénévoles ont été bien pleines et joyeuses tout en accomplissant un travail important (élagage, nettoyage, réparations diverses et variées...) Saluons les personnes qui viennent, qui le soir, qui le week-end, pour paver la piscine, électrifier, planter et autres. Sans compter les nombreuses réunions, coups de fil et autres mails pour réfléchir, se tenir informés, participer à l'élaboration des dossiers, etc... Des équipes d'astreinte (présence et aide au camping) vont également être formées très prochainement. Elles restent ouvertes à toutes personnes motivées...



Nouveauté !

Cet été, le camping propose la location de deux roulottes prêtées par la Cie L'Echappée Belle ainsi que d'une grande tente 4 places type saharienne.



Ainsi, la saison s'annonce festive: tous les dimanches soirs aura lieu un repas-concert organisé par l'association "ça brille en nous". Le programme est d'ores et déjà établi, des tracts sont à la disposition de chacun à l'accueil du camping et en mairie.

Par ailleurs, des ateliers gratuits ont été mis en place et seront proposés au cours de l'été, tant aux campeurs qu'aux habitants de notre coin de terre: yoga, étude des plantes sauvages médicinales ou comestibles, balades nocturnes, cuisine aux épices, ateliers d'écriture ou de chant, fabrication de ses propres produits d'entretien ... Des randonnées sont proposées par Jean-Claude Pizette les jeudis 6, 20 et 27 juillet et les jeudis 10, 17, 24, 31 août.

Une exposition de photos géantes (1,20m x 1,80m), en provenance directe des grilles du sénat, est mise à disposition tout l'été par le photographe des abeilles Eric Tourneret, ainsi qu'un rucher pédagogique (4 ruches-école). Il tiendra, au cours de la saison, une conférence sur son travail et les abeilles dans le monde. Une autre conférence sera donnée par Michel Micolon sur la permaculture. Si vous souhaitez vous aussi partager un savoir, n'hésitez pas à contacter Elisabeth au 04 75 64 30 42 .

Tout le détail de ces animations ainsi que la programmation festive et musicale se trouvent sur le site du camping.

Les tarifs de location restent inchangés pour cette année ainsi que les cartes visiteurs qui donnent accès à toutes les infrastructures du camping.



Un site internet tout neuf

Un site internet a été créé pour le camping de Saint Michel. La municipalité a fait appel à la Fabrique Ouèbe et à Lucas Freyrier pour sa conception et sa réalisation.

Pour une petite visite, les tarifs, l'actualité, le programme des festivités ou des animations:

<https://camping-chabrioux.fr>



Un investissement nécessaire pour la piscine



Afin de répondre à un besoin de rénovation et de mise aux normes, la municipalité a engagé des travaux concernant la piscine. Un nouveau système automatique de traitement de l'eau a été installé et le sable initialement présent dans les deux filtres a été remplacé par 850 kg de billes de verre. Coût de l'opération: 13 000 €.

Les bénévoles de l'association se sont chargés de reprendre le tour du bassin par la mise en place d'un film afin d'éviter la pousse des herbes entre les pavés.



SAINT-MICHEL-DE-CHABRILLANOUX

LES APÉROS-CONCERTS DU DIMANCHE SOIR À 19H

CAMPING LE CHABRIOUX

2 LES LUNDIENS

Ce groupe local « made in St Michel de Chabrilanoux », composé d'une dizaine de vieux hippies à plumes, vous fera voyager en musique.

LES OISEAUX DE PASSAGE

Des percussions comme des battements de vie et quatre voix de femmes qui s'élèvent et entremêlent leurs chants jusqu'au ciel.

9 LE P'TIT COMPTOIR

Verres après vers, ce quatuor électro-acoustique vous emmène dans des univers tantôt grivois, tantôt contestataires, parfois osés, jamais vulgaires !

6 VALTENTES GRACIAS

Ce groupe de « gaitas y tambores » rend hommage à la terre, à la justice, à l'égalité, avec une pointe d'ironie et beaucoup de « sabor » sur des rythmes de cumbia, bullerengue, tambora et porro.

13 MR FERNAND

Un trio qui gratte là où ça couine et ça grince. Ça percute sur des peaux encore sauvages ; virevolte sur des touches noires et blanches ; s'envole sur de l'ébène. Et se pose en douceur dans la nuit.

JUILLET

23 SAMBA PRO VINZINHOS

Entre saudade et syncopes effrénées, ces passionnés se retrouvent autour des airs les plus envoiements de l'histoire du Samba brésilien.



30 FANFARE SWING

Trompette, voix, guitare jazz et tuba sont en verve avec ce trio dédié aux danses swing. Des musiques des années 30-40 qui donnent la joie au cœur et des fourmis dans les pieds.



AOÛT

20 SARAH JEANNE ZIEGLER

De Paris à Montréal, Sarah Jeanne manie, de sa voix saisissante, une folk hybride, sensible et puissante.

27 MISTRA MONTANA

Ce groupe partage avec enthousiasme leurs compositions originales à dominante gnawa, folk, orientales et méditerranéennes.



Etat civil

Naissance :

Soliane LAFAYETTE BUHAGIAR
le 21 janvier 2017

Alice DREUMONT
le 30 avril 2017

Mariages :

Alexandre DAIRE et Joan GROSBOUT
le 13 mai 2017

Jean-Yves LE RIDANT et Frédérique IMBERT
le 1er juillet

Décès :

Blanche THERON veuve DOUSSON
le 11 mars 2017

Juliette MALEVAL veuve MEALARES
le 16 mars 2017

Robert COULOMB
le 16 juin 2017



Festival "La Chabriole"
samedi 15 et dimanche 16 juillet

Soupe au pistou
Proposé par le restaurant l'Arcade
Mardi 15 août à midi

Fête des Retrouvailles
dimanche 27 août à Alliandre

GDS Rhône-Alpes
L'Action Sanitaire Associative

la Végétation
au Développement
FREDON-FDGON
Rhône-Alpes

Le frelon asiatique

**Vous suspectez sa présence.
Prenez une photo de l'insecte ou du nid.
Contactez nous :**

GDS 07 ☎ 04 75 64 91 85 ✉ gds07@cmre.fr
GDSA 07 ☎ 06 08 92 26 67 ✉ pascal.binon@orange.fr
FDGDON 07 - ☎ 04 75 64 92 12 ✉ fdgdon07@yahoo.fr

Plus d'infos sur : www.fredonra.com

Ce réseau de surveillance est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique invasive.
Pour la destruction d'un nid de guêpes, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.



Directeur de publication:
Estelle ALONZO

Maquette:
Estelle ALONZO

Rédaction:
Équipe municipale sauf
mentions contraires

Crédit photos:
Equipe municipale

Imprimé par nos soins
Distribution gratuite dans les boîtes aux lettres